



Spécial Démarche Stratégique n°5

Horizon 2016

Groupes de travail sur les clés de répartition des SIP & SIE

Liminaire **FO**

Après réflexion, le syndicat **FO** DGFIP 44 a décidé de participer au GT ayant à discuter des clés de répartitions des emplois dans les SIP et les SIE dans la cadre de la réorganisation titanesque engagée par les Finances Publiques à l'aube de 2016.

Titanesque comme nous l'avons déjà écrit dans notre compte rendu de la réunion du 30 janvier 2015 d'ailleurs....

ou *Costa Concordiesque* puisque l'un des premiers à partir sera le capitaine de notre bateau, bateau qui prend déjà l'eau du fait des restrictions d'emplois que nous encaissons depuis de trop nombreuses années.

Plus sérieusement, à **FO**, nous nous sommes effectivement posé la question de notre présence ou non aux groupes de travail d'aujourd'hui (SIP ce matin et SIE cet après-midi).

Pourquoi ? D'abord par le calendrier contraint. Dans le peu de documents remis pour préparer ces GT, il est indiqué que la finalisation devra intervenir fin mars. Sachant que ces GT se croisent et s'entrecroisent avec ceux réfléchissant aux règles de gestion, à la création du PCRFP et le périmètre de ses futurs missions, ...

Les élus des personnels auront également à siéger à un CTL le 17 mars, à un CHS-CT le 18 mars, à une commission immobilière pour le SIP Sud-loire (la 3ème) le 24 mars, et à cette même date un GT sur l'étude ergonomique de GESPRO : comités et commissions qui ne se font pas, bien entendu, sans préparation ...et qui donnent lieu à des compte-rendus à diffuser auprès des collègues.

Concernant les règles de gestion, après un 1^{er} GT, les organisations syndicales ont fait part de leur analyse de la restructuration imposée sur Nantes. La direction locale doit reprendre l'attache de la direction générale. Le 1^{er} point d'achoppement réside dans la notion *d'absorbé-absorbant*.

Cette notion, évoquée paraît-il devant les responsables de service le 30 janvier, a bizarrement été omise dans la discussion avec les syndicats. On aurait voulu opposer les uns et les autres qu'on ne s'y serait pas pris autrement....

Une information par intersyndicale est d'ailleurs en cours de diffusion sur le sujet et accessible sur notre site.

Concernant la création des PCRFP (pôle de contrôle des revenus patrimoniaux), il a été constaté vendredi dernier que tout n'était pas aussi simple que cela pouvait paraître de prime abord notamment du côté des cellules CSP, l'existant dans chaque SIP étant différent.

FO a demandé avant de poursuivre les discussions à ce qu'un état des lieux de ce qui se passe dans chaque SIP nous soit remis.

Alors pourquoi sommes-nous présents aujourd'hui ? Essentiellement parce que lors des GT qui ont lieu dans le cadre de la démarche sur les risques psycho-sociaux de nombreux collègues ont fait part de leur questionnement sur ce qui a été décrit comme *une répartition à la main de la DR sans que les règles soient claires pour tous*.

Que les choses soient claires : à **FO**, nous n'adhérons **aucunement à la démarche stratégique** qui va entraîner de nombreuses répercussions sur les personnels des Finances Publiques de l'ensemble des départements. Mais nous ferons notre possible pour que cela engendre le moins de tensions possibles pour nos collègues, qui n'en ont pas besoin de davantage dans les conditions détériorées qui sont les leurs depuis déjà longtemps.

Nous sommes parfaitement conscients que la volonté de la DGFIP de fusionner et regrouper a pour finalité non avouée, de pouvoir continuer à réduire les effectifs ...

Pour autant, nous n'aurons de cesse d'être auprès des personnels que nous représentons et de répéter que la restructuration imposée en Loire Atlantique (dont nous ne savons pas tout, ne serait-ce que pour 2016) est précipitée : nous restons convaincus qu'entrecouper de temps de pause et temps d'analyse chacune des étapes diminuerait considérablement les risques d'errements (*sur ce point nous aurons l'occasion de citer comme exemple la mission recouvrement des SIP pour illustrer nos propos*) et les réduirait les risques de RPS dans lesquels vont être plongés les agents du 44.

